



SYNDICAT COMMERCANTS DES MARCHES DE PROVENCE VAUCLUSE ET LIMITOPHES

Courrier : 56 Rue Saint-Pierre - 84700 SORGUES

Siège Social : CCIS de Vaucluse – BP 158 – 84008 AVIGNON

☎ 04 90 39 00 42 - 📠 04 90 39 00 43 - WWW.SCMPVL.NET

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1^{er} JUILLET 2009

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV de la réunion du 26.05.2009
- Rapport d'activités du mois
- Point trésorerie et adhésions
- Questions diverses

Présents: AUZET Christelle, DAMIANO Dominique, METAXIAN Stéphan, REYMOND Gérard, VALLETTE Sabine, VALENTI Charles.

Excusés : BONNARD Alexandra, BONINO Jacques, BOUTABA Michel, CESARINI Jean, VU DIHN Van

Absents : CAMBONIE Philippe, CATTOEN Philippe, COLLIN Gérard, DIDIER Roger

Approbation du P. V. de la réunion du 26/05/2009

Charles Valenti évoque le fait que sa proposition de réunir le Conseil d'Administration avec Yannick Libourel de l'agence Attr'action, afin de réétudier le devis proposé concernant l'évolution du site scmpvl.net, n'ait pas été retenue. Cela aurait été bien, selon lui, d'intéresser l'ensemble des membres du C.A à ce dossier. Dominique Damiano explique que cette proposition n'a pas été retenue car cela aurait entraîné des ralentissements dans ce projet qui a déjà connu des blocages durant 7 ans, alors que celui-ci est sur le point d'aboutir. Il s'agit de l'amélioration du site scmpvl.net sur les bases existantes, mais avec l'ajout d'options qui nous paraissent les plus indispensables. Le coût total sera de 7000€.

Charles Valenti insiste sur le fait qu'il ne remet pas en cause le travail fait jusqu'ici, mais il aurait été intéressant d'avoir une information et une explication des choix réalisés pour le site.

Dominique Damiano propose d'inviter Yannick Libourel au prochain Conseil D'administration qui aura lieu en septembre.

Activités du mois.

02/06/09 – Attr'action: Dominique Damiano précise que l'entreprise présentera la première tranche du travail au Conseil d'Administration.

04/06/09 – Orange: Commission des marchés en présence d'Alexandra Bonnard, Dominique Damiano, Gérard Reymond et Van Vu Dinh. A cette occasion, la baisse des tarifs des camions-magasin a été de nouveau évoquée.

08/06/09 – Cavaillon: Commission concernant le déplacement du marché en présence de Sabine Vallette et Van Vu Dinh. A ce jour, nous n'avons plus aucune nouvelle quant à ce déplacement. Selon Dominique Damiano, la municipalité n'aurait pas le budget nécessaire à la réalisation des travaux prévus. Il rappelle d'ailleurs que l'organisation a accepté le déplacement du marché à la seule condition que les travaux débutent.

Saint-Rémy-de-Provence: Opération "mains propres". Dominique Damiano évoque le problème de Monsieur Sabatier ainsi que la revente de places. Sur ce point, la ville a établi un historique remontant à deux ans. Cela est incohérent. Dominique Damiano revient également sur la modification du règlement du marché de la ville de Saint-Rémy. Il semble que la mairie souhaite valider l'idée que les marchés seront systématiquement annulés ou déplacés en cas de "jours fériés" ou toute autre manifestation. Cela rendrait insignifiant la consultation de l'organisation professionnelle.

11/06/09 – Carpentras: Commission des marchés en présence de Michel Boutaba, Dominique Damiano, Sabine Vallette et Van Vu Dinh. Un compromis a été trouvé en ce qui concerne le poissonnier. Pour ce qui est de l'affaire "Montéléon", le Maire a regretté que l'organisation professionnelle n'ait pas assisté à la commission de discipline. Un autre point est soulevé : le fait que le 1^{er} adjoint de la ville, qui est avocat, ait pris la défense du commerçant impliqué dans le conflit avec Montéléon. Quant au placier, Monsieur Imbert, celui-ci est un peu "limite" pour ce qui est du placement des commerçants. Charles Valenti indique, lui, que si l'organisation professionnelle, ne parvenait pas à ce que Montéléon réintègre le marché, avec plusieurs commerçants, une pétition sera réalisée afin que celui-ci puisse de nouveau débattre sur le marché de Carpentras. L'exclusion définitive du marché à l'encontre de Mr Montéléon, est assimilable à une double peine. On ne priver ce commerçant de travail. Dominique Damiano indique qu'il préfère attendre la décision du tribunal, et qu'il adressera ensuite une demande d'indulgence.

Stéphan Métaxian insiste sur le fait que le 1^{er} Adjoint, qui se trouve être l'avocat de Monsieur ESSALAH, ne peut être juge et parti.

Reportage sur les marchés diffusé dans l'émission "Envoyé Spécial" : Gérard Reymond, évoque le reportage diffusé dernièrement dans le cadre de l'émission "Envoyé spécial", qui dénonce les arnaques sur les marchés de Provence. Dominique Damiano indique qu'il n'a pas vu ce reportage. Un courrier sera fait afin de préciser que cette situation est de la responsabilité des mairies qui permettent d'entretenir ce mécanisme.

Avignon : Le marché Limbert qui avait lieu le samedi matin est déplacé depuis le 1^{er} juillet sur l'espace du jardin chabran

12/06/09 – L'Isle-Sur-Sorgue : Stéphan Métaxian évoque sa demande d'extension de stand qui a été refusée. Il aurait espéré plus de soutien de la part du bureau. Dominique Damiano précise qu'il faut avant tout retravailler l'ensemble du secteur qui doit être retracé. Les 3 mètres que demande Monsieur Métaxian existent. Ceux-ci ont été pris d'autorité par un commerçant (Mr Gras). Gérard Reymond indique que la Mairie n'était pas favorable à l'extension du stand de Mr Métaxian, car elle ne pouvait refuser un emplacement à un commerçant qui occupe une place de passager depuis un an. Dominique Damiano indique que l'organisation professionnelle aurait perdu sa crédibilité si elle avait soutenu l'extension de 3 mètres de Mr Métaxian (auxquels il a droit) aux dépens de ce commerçant car dans l'esprit des commerçants, cela aurait été assimilé à faire "sauter" la place d'un commerçant au profit du syndicat. Concernant ensuite le problème de Monsieur Lambertin, celui-ci a "rendu" à la ville 6 mètres sur un stand de 12 mètres qui ne lui appartiennent plus. Ce qui est incohérent. Une place de 6 mètres lui a été proposée. Ce qu'il a refusé. L'autorité de la municipalité devra statuer sur ce litige.

22/06/09 - Apt : Gérard Reymond et Hervé Fievez ont assisté à la commission du marché. Gérard Reymond indique que la municipalité est en train de remettre de l'ordre. Une liste des places libres à mettre à l'affichage a été créée. Certaines places ont également été validées. Il évoque également le problème épineux de François Bravo qui subit depuis quelques temps la concurrence directe d'un stand situé en face du sien et vendant les mêmes produits, moins chers et d'aussi bonne qualité. Charles Valenti indique que cela n'est pas nouveau. Gérard Reymond pense qu'il n'y a pas d'issue à ce problème et soumet l'idée d'organiser une rencontre entre ces deux commerçants. Dominique Damiano précise toutefois concernant ce commerçant concurrent, que le règlement du marché n'a pas été respecté puisque, avant, ce commerçant vendait des nappes et non pas des fruits et légumes. Nous devons selon lui, pousser les villes à prendre leurs responsabilités. Autre point : Gérard Reymond précise également que la municipalité est débordée pour ce qui est de l'encaissement des commerçants du marché. En effet, certains commerçants ne se sont pas acquittés de leurs droits de place depuis près de 4 mois. Il informe ensuite que la navette desservant le marché reprendra service cet été. Place attribuée à Bélouar. Dominique Damiano fait par des carences de Jean Richard, Chef de la police municipale. Selon Charles Valenti, le réel problème est que celui-ci gère trop de choses (police municipale et régulation du marché), cela est trop lourd.

Le problème de l'assiduité des commerçants est, une nouvelle fois soulevé. Christelle Auzet pense que l'obligation de 32 semaines de présence avec tolérance d'une absence de deux à trois semaines (non consécutives) n'est pas suffisante. D'après elle, ce n'est pas normal que certains commerçants soient absents durant deux mois consécutifs. Gérard Reymond indique que la solution du système à point comme cela a été établi à L'Isle-Sur-Sorgue fonctionne bien.

- **CA-RSJ** : Dominique Damiano a assisté au dernier conseil d'administration du RSJ. Depuis que le CNR, l'URSSAF et l'ORGANIC ont été démantelés ce n'est pas brillant. Il y a une quantité importante d'impayés. L'URSSAF a embauché 11 personnes pour traiter les dossiers. Il y a un manque de personnel à la CMR. En somme, que de régressions. Ce Conseil d'administration lui a permis de rencontrer Madame Garault du syndicat autonome de Marseille (dont la cotisation est de 75€). Elle ne veut pas rejoindre la Fédération.

Le Thor: la commission qui était initialement prévue a été annulée.

Edition spéciale "Tour de France" du Vaucluse Magazine (Conseil Général) : Le Conseil Général de Vaucluse nous a livré en grand nombre, l'édition spéciale "Tour de France" du Vaucluse Magazine afin que nous les diffusions sur les marchés grâce aux commerçants. Celui-ci précise le maintien du marché de Bédoin le 20 juillet lors du passage du MONDOVELO et son déplacement. Une page nous est également consacrée dans l'édition du mois de juin dans laquelle nous avons pu constater quelques erreurs. Ils nous ont placé avec les marchés de producteurs. Nous enverrons l'article au syndicaliste forain mais nous retravaillerons le texte.

25/06/09 – Villeneuve-Les-Avignon : commission en présence de Dominique Damiano, Michel Boutaba et Marc Maltese. Bon travail de l'Adjoint Gilbert Bon qui soutient le système de points avec 38 présences obligatoires.

02/07/09 – Salon-de-Provence: réunion concernant la restructuration de la place Morgan. Réunion à 19h en mairie en présence de François Bravo, André Delucas et Dominique Damiano. L'objectif de cette réunion : le maintien du marché et de la halle. Dominique Damiano a rencontré la personne du cabinet de conseil en charge de cette restructuration à Salon. Il lui a donné les éléments. Dominique Damiano fera un compte-rendu.

29/06/09 – Conseil d'Administration Fédéral : le bilan a été fait concernant les demandes formulées dans le cadre de la commission communication lors du congrès. Pour le Tour de France, 500 sacs seront distribués gratuitement sur marchés. Charles Valenti fait une suggestion concernant cette distribution. Certains commerçants lui ont en effet reproché que 500 sacs soient distribués gratuitement alors qu'on les vend 0,60€ à nos adhérents. L'idée proposée par Charles Valenti est la suivante : les 500 sacs gratuits doivent être mis à disposition de nos adhérents pour leur clientèle. Cela nécessitera de communiquer auprès de nos adhérents (par tract). Dominique Damiano propose de soumettre cette idée au prochain conseil d'administration de la Fédération et de le tester en Vaucluse.

Les démonstrateurs : Gérard Reymond évoque le point des commerçants démonstrateurs. Certains démonstrateurs souhaiteraient rejoindre notre syndicat car ils considèrent que le leur ne les défend pas correctement. Charles Valenti propose qu'ils intègrent le syndicat. L'un d'eux assisterait ensuite au congrès afin de les représenter. L'un d'eux pourrait entrer au conseil d'administration du syndicat comme membre coopté afin de représenter les démonstrateurs.

Châteaurenard : la foire qui a lieu en novembre coïncide cette année avec le jour du marché hebdomadaire. Dans ces cas-là, le syndicat avait indiqué que la foire primait. Or, il semble que certains commerçants souhaitent que le marché soit maintenu malgré tout. Cela ne représente pas d'inconvénient. Il s'agit de savoir ce que désirent les commerçants. La municipalité souhaitait que le marché soit déplacé au MIN hormis l'alimentaire, mais les commerçants ne souhaitent pas rester sur le marché. Alexandra Bonnard s'occupe d'une pétition afin de connaître les souhaits de chacun. Charles Valenti insiste sur le fait que nous avons toujours favorisé la foire au marché et qu'il est important de le préciser aux commerçants. Dominique Damiano évoque également le courrier qu'il a adressé au Maire de Châteaurenard afin d'évoquer notamment les problèmes que nous rencontrons en Pays d'Arles. Un rendez-vous nous avait été proposé le 10 juillet à 10h. N'étant pas disponible à cette date et Monsieur Reynes n'étant plus disponible après cette date, nous avons préféré reporter ce RDV au mois de septembre mais l'après-midi.

Tarascon: cette année nous n'avons pu maintenir le marché du 14 juillet à Tarascon.

Saint-Saturnin-Les-Apt: cette ville a elle aussi pris la décision d'annuler le marché du 14 juillet en dernière minute à cause du vide-grenier prévu ce jour-là. Un courrier a été adressé en Mairie et un compromis a été trouvé. Les commerçants du marché hebdomadaire pourront intégrer le vide-grenier.

Collectif "Non la Voguette": 2000 signatures ont été remises en mairie et l'ucv a adressé un courrier aux sénateurs et députés. Une pétition circule également contre le travail du dimanche.

Contacts avec le SMAEM : Dominique Damiano indique que nous avons été contacté par le SMAEM (Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Exploitation du Mont Ventoux) par l'intermédiaire de Vincent Thomann qui s'occupe de la communication du Syndicat. Il souhaiterait pouvoir mettre en avant les savoir-faire du "Mont-Ventoux" dans le cadre des marchés de cette zone, au cours du mois d'octobre (coïncidant avec la semaine du goût).

Côté Promotion : Dominique Damiano indique son souhait de faire réaliser 300 affiches avec le visuel du livre illustré.

Fête des mères : l'année prochaine, Charles Valenti souhaiterait renouveler l'initiative organisée à Sorgues et l'étendre en revanche à 6 ou 7 autres marchés.

Téléthon: Dominique Damiano pose la question de la reconduction de notre participation au téléthon cette année.

Concours de Pétanque: Charles Valenti aimerait que nous organisions l'année prochaine au mois de septembre, un concours de boules dans le Vaucluse. Il souhaiterait l'organiser à Sorgues fin septembre ou début octobre, un lundi. Nous associerions les commerçants non sédentaires des départements des Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône et Var à ce concours. Pour le concours général, l'après-midi, Charles Valenti propose qu'il soit organisé par équipe, avec une équipe réunissant élus délégués aux Foires et Marchés et placiers.

Questions diverse

Aucune question supplémentaire n'est posée, la séance est levée à 17h30.